

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

Avis 2017/04
sur la demande de dérogation
pour la campagne 2017 de Capture / Marquage / Recapture
des iguanes des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*)
sur la Réserve Naturelle Nationale des îlets de Petite Terre

Contexte

L'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) est classé en danger d'extinction sur la liste rouge de l'UICN. Il est présent dans les Antilles Françaises en Guadeloupe, en Martinique et à Saint Barthélemy. Il est protégé depuis 1989 et bénéficie depuis 2011 d'un plan national d'action. Dans ce cadre, la population présente à Petite Terre fait l'objet d'un protocole de Capture, Marquage, Recapture (CMR) depuis 2015, avec pour objectifs l'amélioration de la connaissance de la dynamique de population et un suivi de l'état sanitaire et de l'état physiologique de la population.

Un millier de captures sont prévus, et pour chaque individu, seront effectués des mesures biométriques, physiologiques ainsi que la lecture ou la pose d'une puce pour pouvoir identifier chaque animal.

Les données de CMR seront analysées par Aurélien Besnard du CNRS.

Les captures seront encadrées par Eric Delcroix et Baptiste Angin.

L'ensemble de ce dossier fait l'objet d'une consultation exceptionnelle, uniquement par voie numérique, en raison de la demande tardive de l'Association Ti Té qui gère la Réserve naturelle de Petite Terre due à une passation de l'animation du PNA « Iguane des Petites Antilles » de l'ONCFS à l'ONF. La demande de consultation a été faite par la DEAL le 31 mars 2017.

Supports présentés

Les documents fournis par le pétitionnaire et la DEAL de Guadeloupe sont :

- Le Cerfa daté du 14 mars 2017
- Une note technique rédigée par Baptiste Angin envoyée le 5 avril 2017
- Le PNA « Iguane des Petites Antilles » 2011-2015.
- Deux rapports :
 - Rodrigues, C ; Besnard, A. 2015. Annexe 10 du bilan du PNA : 1^{er} rapport sur les analyses des CMR Désirade-Chancel 2012-2015. 21p.
 - Angin, B. 2016. Etude de la population de l'Îlet Chancel. Mission 2016. Rapport Ardops Environnement/DEAL. 14p.

Analyse du CSRPN

La demande de procédure d'urgence a été envoyée à tous les membres par courriel du président du CSRPN le 14 avril 2017. A ce jour, il n'y a pas eu de retour négatif. Au vu des délais, il n'y pas eu d'échange.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un avis favorable à la demande de dérogation concernant l'opération de CMR de 2017 sur l'iguane des Petites Antilles à Petite Terre à 16/22 voies pour.

Le Président du CSRPN



G. Leblond